

COUR PÉNALE

TRIBUNAL CANTONAL

CASE POSTALE 3174
2001 NEUCHÂTEL**Cour pénale**

Présidente : Mme Marie-Pierre de Montmollin
Juges : M. Pierre Cornu
M. Nicolas de Weck
Greffière : Mme Coralie Andrey

Rôle de la session du 9 juillet 2019
Salle des Etats, Château de Neuchâtel

<u>Heure</u> :	<u>Cause</u> :	Débats et jugement
8h30 CPEN.2019.17(MPM)	P. C. (Me Nicolas Bornand)	prévenu et appelant
	Infraction à l'art.148a CP (obtention induue de prestations d'une ass. sociale ou de l'aide sociale)	
	Ministère public , parquet régional de La Chaux-de-Fonds	appelant joint
	C. V. R.	plaignante

Par ordre de la présidente
de la Cour pénale

La greffière